



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
DE
VÉNERIE

21, Rue de Clichy, PARIS-IX^e — N^o 17.

MAI 1959.

Vieille Vénerie, vieux papiers

Déplacements (Courre) princiers en Eure-et-Loir (XVIII^e siècle)

Hors du cadre majestueux des anciennes forêts royales où perdue l'apparat, des documents inédits permettent, notamment dans cette vaste plaine aux horizons inchangés qui sépare les massifs de Rambouillet, Dreux et Senonches, et sur laquelle planent les clochers de Chartres, de recueillir en route les fantômes illustres qui y font l'auto-stop de l'histoire. Car la Vénerie en dentelles fut souvent un courre de boqueteaux.

I. La bataille de Crécy

Lorsque M^{me} de Pompadour se fit constituer un fastueux domaine à Crécy (entre Dreux et Châteauneuf-en-Thymerais, à 72 kms de Versailles), où elle jouera à la pieuse Dame, se faisant peindre en Sainte Vierge et érigeant (pour plaire à la reine!) le premier autel consacré au Sacré-Cœur, la pierre d'achoppement du plan sera pour le roi l'éloignement de ses chasses.

Louis XV se préoccupe d'un relais cynégétique sur la « Route Verte » (RN 12); le 19 avril 1747, il essaie la Croix de Pontchartrain avec la Grande Meute, dix-cors attaqué à la Table, hommes et chiens se divisent, la plupart tournent à un autre dix-cors qui les entraîne à l'étang de la Tour, tandis que le cerf de meute gagne Verrières, à l'opposé de Crécy! Sainte-Apolline ne sera plus utilisée, en 1751, que lors d'un retour sur Versailles.

En 1749, on tente avec succès le Poteau d'Hollande en forêt de Rambouillet : le 31 mai au départ (dix-cors aux Ventes-Bizet, pris dans l'étang de Coupe-Gorge) et le 6 juin au retour, chasse avec la Petite Meute.

Entre temps, le 2 juin, le roi va déjeuner au château d'Anet, puis visite la forêt de Dreux, qu'il trouve « fort belle, routes admirables ».

Ainsi a été préparé le séjour de septembre, qui précédera le voyage au Havre.

Le 10, départ, chasse à Hollande, dix-cors pris à l'étang Rompu; le 11, visite des merveilleux jardins de Crécy et de leur machinerie hydraulique; le 12, promenade au château annexe d'Aunay. Le 13, chasse du cerf en forêt de Dreux, avec la Petite Meute royale, logée « aux environs de Crécy » : le rendez-vous à la Croix du Carré (transférée depuis à l'étoile de la Tasse), dix-cors attaqué aux Petites Ventes, et pris dans la rivière d'Eure à gauche du château de Sorel. « Le roi a paru content : forêt bien percée, beaucoup de cerfs, mais *terrain très dur*. »

Le dimanche 14, Conseil d'État à Crécy. Le lendemain, Louis XV retourne à 39 kms de là, courre le cerf avec sa Grande Meute. Au rendez-vous des Quatre Piliers (Maison Blanche), les enfants de France sont venus de Versailles embrasser leur père, à qui la duchesse de Penthièvre présente son fils aîné, le duc de Rambouillet, un bambin de trois ans et demi qu'on élève au Chenil comme futur Grand-Veneur (il mourra deux mois après).

Toutes ces congratulations retardent la chasse, où l'on court successivement deux dix-cors, l'un aux Longues Mares, pris le long du mur du Parc d'en Haut (deux châteaux), l'autre aux Ventes Bizet, pris dans l'étang de la Porte Baudet (Maurus). Le 16, repos à Crécy.

Le 17, départ pour le Havre, par un itinéraire cynégétique. Chasse du cerf en Dreux avec la Petite Meute, dix-cors jeunement attaqué aux Bulots et... manqué à la Haie d'Anet. Le roi reprend son carrosse à la porte de ce château, où la duchesse du Maine vient lui faire sa cour. Coucher au château de Navarre près d'Évreux.

Le 18, le duc de Bouillon réserve à son hôte de marque un spectacle unique : en effet, les cerfs se font toujours



Croix du Carré (anciennement carrefour de la Tasse).



La Pyramide du Rond du Roi en forêt de Châteauneuf.

prendre dans sa pièce d'eau, et très souvent y arrivent en descendant la grande cascade. L'équipage du baron de Cretot se charge de faire réaliser cet hallali peu banal par le plus beau des dix-cors. Hélas! dès l'attaque le gros cerf livre son écuyer, le daguet fuit au diable et l'on n'entend rien de la chasse pendant la promenade du roi en calèche, jusqu'à la nuit, en forêt d'Évreux. Pendant la partie de piquet, enfin retentissent les abois, mais l'animal refuse la cascade et se jette directement dans le canal.

Les années suivantes Louis XV ne courra plus le cerf qu' « en chemin » avec des bonheurs divers : à l'aller (Hollande), le 19 septembre 1750, prise au Haut Beaussart, près de la route de Dreux; par contre, le 2 juin 1751, le roi doit quitter la chasse avant la prise aux Longues Mares de Gazeran et n'arrive qu'à 10 heures à Crécy, où on lui porte le pied le lendemain.

Chaque été, l'Équipage du Chevreuil (qui fut aussi éphémère que Crécy) vient de Rambouillet ou de Versailles lancer deux ou trois fois en forêt de Châteauneuf pendant les voyages de roi.

Septembre 1750. — Le 22, chevrette au carrefour du Gros Chêne, prise forcée en plaine auprès de la ferme de Chappe; le 26, brocard auprès de Traineau, arrêté, c'était pour tenir les chiens en chaleur; le 30, chevrette auprès du carrefour d'Hauterive, prise forcée auprès du Gros Chêne.

Juin 1751. — Le 5, brocard à la Queue de Fontaine, manqué auprès de Châteauneuf; le 9, brocard auprès de Jaudrais, pris à la Croix du Gros Chêne; le 11, brocard à la Queue de Fontaine, qui y a été manqué.

Juin 1752. — « Le 5, chevrette au carrefour d'Hauterive (actuel Rond du Roi), qui y a été prise, le Roy était à la chasse; le 8, petit brocard, puis auprès de Traineau, le Roy n'y était pas; le Roy n'a pas chassé le 12 à cause de la pluie, l'Équipage est revenu le 13 à Rambouillet. »

1753. — « Le 7 juin, chevrette dans le bois Piclos, prise le bord de la plaine de la Queue de Fontaine, le Roi était à la chasse; le 2 octobre, brocard auprès du Gros Chêne, manqué à la nuit dans la plaine à une lieue de Dreux, près du bois de la Fontenelle, le Roi était à la chasse. »

1754. — « Le 29 mai, gros brocard près du Gros Chêne,

pris dans la Queue de Fontaine, le Roy était à la chasse; le 3 juin, on a mis les chiens en haleine, le Roy n'y était pas; le 7, chevrette près les bois Piclos, prise à la Queue de Fontaine, le Roi était à la chasse. »

Si, quoique non mentionnée, la présence de Louis XV paraît certaine aux chasses des 22 septembre 1750 et 5 juin 1751, il semble ne plus être venu en 1755.

« Juin — le 12, on a foulé toute la journée sans trouver de chevreuil; le 13, brocard au bois de la Coudraye, manqué dans la forêt de Senonches; le 18, brocard aux Boclets, manqué près de Traineau. »

Louis XV est occupé à fixer l'emplacement, au centre des chasses de Rambouillet, du Pavillon de Pourras, futur château de Saint-Hubert (près du Perray); M^{me} de Pompadour a perdu la bataille, la chasse triomphe de l'amour, sur les rives désertées de la Blaise il ne reste plus aux bergères qu'à chanter mélancoliquement l'air de la marquise :

Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés.

De Crécy comme de Saint-Hubert, il ne subsiste que des terrassements informes; mais en forêt de Châteauneuf, au long de la « route royale », les pyramides des Ronds du Roi et de France commémorent les courres de chevreuil du Bien-Aimé.

Il advenait à la Venerie Royale de sortir de Rambouillet pour attaquer en boqueteaux et galoper en Beauce; un certain bois du Rocher (essarté depuis) près de Gas, formait charnière entre Batonceau et Maintenon.

Ayant lancé là, la Grande Meute prend, le 26 juin 1745, un dix-cors dans le grand canal du château de Maintenon, sous l'aqueduc de Louis XIV; et le 16 juin 1747, dans le village de Villemeux, une troisième tête qui a passé l'Eure à Renancourt.

Est-ce en regret de Dreux? la Petite Meute se risque deux fois, avec succès, à attaquer dans le bois de Maintenon, et sonne ainsi l'hallali, le 21 mai 1762, dans le village de Chartrainvilliers, à trois lieues de Chartres.

II. Le Duc de Bourbon à Anet et à Maintenon

Les Condé ne nous ont pas laissé leurs états de chasses du cerf; si le journal de Toudouze en avait tenu lieu, on y aurait reporté le détail des déplacements, et on l'aurait continué après la mort de ce lieutenant en 1785. Il fallait bien parfois laisser reposer Chantilly, et les princes venaient chasser sur les bordages du domaine royal et rendaient compte des prises qu'ils y faisaient.

Trois pièces inédites, que Louis XVI conservait dans ses papiers, sont caractéristiques. Il y a d'abord un état rétrospectif des 51 cerfs pris autour des Alluets par le prince de Condé, au temps du feu roi, de 1769 à 1773. Plusieurs cerfs de Beynes (bois qui conserve encore ses tables de débotter), furent pris en forêt de Rambouillet et à Neauphle.

« 12 mai 1770, arrêté sur les bois de Versailles, pour ce que nous sommes tombés sur la chasse du Roi; 31 mai, dix-cors à nez blanc, pris dans la Seine à Villennes. »

Vient ensuite l'« État des chasses que Mgr le duc de Bourbon a faites à Anet ». Il n'est pas daté, et ce n'est pas le déplacement du 31 mars au 19 mai 1780 à Houdan, où 10 cerfs furent pris en 9 chasses dans les forêts et buissons du pays d'Anet. Je le supposerais de 1788, année où il aurait alterné avec la vénerie royale mais aurait risqué 2 ou 3 fois de croiser le Vautrait du comte d'Artois (Équipage où le duc de Bourbon est parfois cité, il avait ainsi couru le sanglier déjà dans ces bordages de Rambouillet où ses propres chasses de cerf allaient le ramener). Pour Anet, seuls sont détaillés les parcours vers le domaine royal.

« Le 29 avril, le rendez-vous au Pavillon du Carré (Dreux), pris 2 cerfs.

« Le 3 mai, Pavillon du Carré, seconde-tête près le poteau du Beau Chêne, débuche sur Abondant, Marolles, Broué, la Hauteville, pris à l'abbaye de Grandchamp (voir en annexe semblable courre du Rallye Normandie).

« Le 6, aux Bécrets (Dreux), pris 2; le 13, à Muzy, pris 1; le 17 à Anet, pris 2; le 20, à Epieds, dix-cors en

forêt de Mérey, passe l'Eure à Bueil, bois de Guainville, Civry, Richebourg, pris sur le Pavé (RN 12), entre les Quatre Piliers et le Bœuf couronné; le 24, à Muzy, pris 1; le 28, au château de Louye, pris 1.

« Le 2 juin, à L'Habit, pris 2; le 6, à Épieds, pris 1; le 10, à Orvilliers, troisième tête en forêt de Civry, rentre à Rambouillet par Millemont, manqué aux environs de l'Étang Neuf; le 15, à Croisilles, dix-cors au bois du Mesnil pris dans le village de Ruffin, laissé courre par L'Émerillon; un autre est pris ensuite à l'Abîme (Rambouillet); le 18, à Épieds, pris 1. Pris 20 cerfs en 9 chasses, manqué 1. »

L'Équipage est ensuite hébergé par le duc de Noailles, là même où notre ancien Président logeait encore, avant 1914, sa meute de lièvre; mais le roi se réserve le bois de Maintenon, qu'il a fait percer, et ce sont les bois de Bouglainval et la forêt de Saint-Aubain (Bailleau) qui serviront de quêtes. Rambouillet en est la refuge ordinaire, aussi détaille-t-on la tête des prises pour la statistique de Louis XVI. Voici, en extraits, « l'État des chasses que Mgr le duc de Bourbon a faites à Maintenon ».

« L'Équipage est parti d'Anet le 21 juin pour aller coucher à Chartres, puis le 24 à Maintenon après la chasse.

« Le 24, Bailleau-l'Évêque (c'est l'antique forêt des druides, on y voit encore le Rond Royal et la ligne du Bois Sacré),

« D'abord dix cors à la Fresnaye, porté bas au grand ravin,

« Il portait 14 bien semés, laissé courre par Chocar.

« Ensuite un autre, là, débuche sur Challet, Bouglainval, Néron, passe l'Eure au moulin de Bourray, pris à Saugis en 3 h, 12 bien semés. Un troisième, mis sur pied, est pris par 10 chiens dans le village de Hanches, 14 biens semés.

« Le 27, Bois-Richeux, dix-cors au bois de Feucherolles, pris dans l'Eure à Bourray, l. c. par Chapelle, 12 mal semés.

« On retourne attaquer un dix-cors jeune et une 3^e tête, qui débuchent ensemble sur l'Eure, le gros de la meute a tourné à la 3^e tête et l'a été prendre à La Boissière.

« Monseigneur est resté avec une douzaine de chiens, a fait battre les aulnes près du village de Villiers, où le dix-



La Justice de Maintenon.

(Tableau de l'atelier de Van der Meulan, refait à l'époque d'Hubert Robert.)

cors a été relancé et pris peu de temps après dans les mêmes aulnes.

« Le 1^{er} juillet, Bréchamps, 4^e tête au bois de Pyasson, pris à la Jubellerie (Rambouillet) en 4 h $\frac{1}{2}$, tous relais découplés, l. c. par La Chapelle. Quatre chiens ont porté bas au Thuilé une 3^e tête, tête BIZARRE (forme ancienne de « bizarre » !!) et boitant tout bas.

« Le 7, Bois-Richeux. Plusieurs buissons-creux, 4^e tête au bois de Ruffin à 6 heures du soir, manqué à la nuit près du petit Étang Neuf (Rambouillet).

« Le 11, chasse mémorable à Bailleau-l'Évêque. D'abord dix-cors au bois du Chapitre, chassé 2 heures sans en sortir, débuche sur Fontaine-la-Guyon, passe l'Eure, pris dans le fossé du moulin d'Hartancourt (Saint-Lupercé, près Courville). Il portait 16 mal semés. Laisse courre par La Verdure.

« Attaqué en second un dix-cors dans une remise près de Fresnay.

« Débuche au moulin de Challet, Néron, Villiers, Saint-Lucien, la Garenne de Mittainville, rentre à La Boissière (Rambouillet), relancé et pris à 9 h 30 du soir, en 4 heures de chasse, il portait 12 mal semés, laissé courre par Chocar.

« Le 18, Bailleau, dix-cors au bois de Saint-Aubin, « refuite ordinaire », pris en 4 heures dans la cour du moulin de Bourray, l. c. par Tardieu; un dix-cors jeunement, venu derrière les chiens, débuche à Néron, on a découpé les six-chiens dessus, pris dans l'Eure près du moulin.

« Le 22, Bréchamps, dix-cors au bois de Ruffin, pris près du village de Mittainville en 3 heures $\frac{1}{2}$, 14 mal semés, laissé courre par La Verdure et Tardieu. Ensuite, dix-cors au bois de Nogent-le-Roi, qui passe aux Tailles d'Épernon (Rambouillet), pris à l'étang du Roi, 12 bien semés. Laisser courre par Saint-Jean.

« Des chiens séparés ont pris à l'Abîme et au Passoir deux dix-cors portant 10 bien semés et 12 mal semés.

« Le 27, Néron, dix cors au bois de la Chapelle (Bailleau), pris dans le village de Saint-Aubin en une demi-heure, 14 bien semés, laissé courre par Pelletier. Ensuite, seconde tête au bois du Chapitre, refuite ordinaire jusqu'à La Boissière, pris au Passoir à la nuit fermée.

« Le 31, Bréchamps, dix-cors au bois de la Folie, pris en 2 heures au bois du Thuilé, 12 bien semés, laisser courre par Chocar.

« Pris 19 cerfs en 9 chasses, manqué 1. »

En comparaison avec l'Équipage de Chantilly, commentons la dernière chasse de la Venerie Royale à Maintenon, par temps de canicule sans doute, car cerf et chiens cherchent l'eau et les hommes font tout le travail.

III. Une chasse de Louis XVI (d'après ses notes)

Vendredi 22 août 1788, l'Assemblée à la Justice de Maintenon (vers le passage à niveau actuel sur la RN 306).

Le roi reçoit le rapport :

« M. d'Hybouville et Dubuisson :

au bois de Maintenon 2 cerfs, dont 1 dix cors.

M. de Cacqueray et Claude :

dans le bois de Soignies
 (Sauny) 3 — — 2 — —

M. Flocard et Renard :

dans le bois du Rocher 3 — — 0 — —

M. Barbet :

à la garenne de Chagny 0 — — 0 — —

bois de Villiers, Chaux,
 Saugis

<u>2</u>	—	—	<u>1</u>	—	—
10			4		

Louis XVI autorise M. de Cacqueray à laisser courre les cerfs qu'il a rembûchés dans un mouchoir de poche, au boqueteau de Sauny où Claude est resté en observation dans les vignes du seigneur (de Maintenon). Les rapprocheurs font paraître de suite un vieux cerf ravalant, « pas d'apparence », auquel on donne à vue la meute; il traverse le bois de Maintenon et l'on lui donne à vue le 1^{er} relais (Vieille Meute) en plaine; 50 chiens l'emportent de vitesse lorsqu'il entre au bois du Rocher, dont il ressort seulement maintenu par 5 ou 6. Heureusement, c'est un conformiste qui prend la refuite indiquée dans d'Yauville dont le traité vient de paraître, et il va trouver le second relais de Vieille Meute, qu'on lui donne à vue dans la Côte d'Emancé. Le cerf passe à Voisins, Volailles, et se présente avec 3 chiens à la Brèche de Poigny, où l'on lui donne à vue une des deux hardes du 3^e relais (appelé des

six-chiens parce qu'il en comportait... 12) avec quoi il monte à la Croix d'Esprit, où l'on tombe à bout de voie.

Après une bonne heure de défaut (où il se rafraîchit sans doute à la mare aux Canettes, près du carrefour d'Yauville), le vieux reparaît, on lui donne à vue la dernière harde de relais, qui s'emballe aussitôt sur un change. Le cerf attend au poteau de Pecqueuse, on en reprend la voie avec « quelques chiens », on retrouve le tout au frais dans la mare des Grands Coins.

On fait sortir l'animal avec une harde de relais volant, il va battre l'eau une demi-heure à l'étang Poulain (Planet) pour permettre de « rallier les chiens », ressort, randonne assez longtemps, puis revient à l'étang pour finir fraîchement, après 5 h 10 de « chasse » tous relais donnés (80 chiens), et, malgré son « pas d'apparence », un parcours d'environ 35 kms.

Épilogue

Les grandes refuites se produisent généralement vers la forêt la plus peuplée, d'où l'animal tire souvent son origine; il suffit, au XIX^e siècle, que Rambouillet se dépeuple, pour que les parcours s'inversent.

Ainsi la Vénérerie Royale ira-t-elle prendre à Garennes (près d'Épieds), à Mévoisins (près de Maintenon), à Ymeray par Auneau et Gallardon; les fameux « Louvetiers » de Rambouillet iront presque à Dreux derrière une biche, et sonneront l'hallali à Thoiry, Houx (Maintenon) et Bréchamps. Peu après 1870, l'Équipage de Bonnelles força à Saint-Léger-des-Aubées, par-delà Auneau, les paysans crurent que les Prussiens revenaient. Il y a dix ans, un quarternier pigache prit la refuite de Maintenon, mais tint le ferme à la Garenne de Chagny, là où de hautes bornes aux armes de Chartres marquent la limite actuelle de l'Eure-et-Loir.

Malgré les essartements, les cerfs utilisent encore les passages millénaires, l'un de nos plus distingués Équipages fit assez récemment un parcours digne du duc de Bourbon, et nous lui souhaitons de revoir le clocher de La Boissière se profiler sur les horizons bleuâtres de Rambouillet.

Vous en trouverez ci-après un bref récit :



Le Pavillon — Forêt de Dreux. Rallye-Normandie, 1950.
(Aquarelle du Baron K. Reille.)

Rallye Normandie

Forêt de Dreux. 11 octobre 1950. Un cerf 4^e tête est attaqué aux Ventes à la Maîtresse, fait une heure de chasse en Dreux, débuche à Brissard, traverse les bois de Raville, traverse la route nationale Paris-Dreux à la Croix de Raville, fait une pointe en direction de Germainville, longeant les bois de Marsauceux; passe à Mérangles, descend dans le canal qu'il suit pendant près d'un kilomètre, pour en ressortir vers Fontaine, Boissy, le cimetière des Pinthières, les Garennes, contourne Faverolles, passe aux Osiers, la ferme du Menil et rentre aux bois du Groussay, où Débuché (le 1^{er} piqueur) est rejoint par M. P. Firmin-Didot avec chiens et chevaux de relais. Relais effectué, tous les chiens sont regroupés et remis à la voie; après un court balancé, l'animal est relancé, passe à la Queue Noire, puis à la Vallée au Gerrier à 1 500 m environ de la Boissière où il tient les abois pour la première fois. Il revient à la Queue Noire où il est servi par M. Pierre Firmin-Didot après 4 heures 35 de chasse.

Les honneurs à M^{me} Robert FIRMIN-DIDOT.

Parcours exceptionnel car long débuché de 30 kilomètres de la forêt de Dreux aux lisières de la forêt de Rambouillet.

Depuis le dépeuplement de la forêt de Dreux certains cerfs ont émigré, venant de Rambouillet.

L'équipage a pu ainsi prendre 21 cerfs en 23 chasses de novembre à fin février 1959. A cette date, une épidémie a forcé l'équipage à abrégé la saison.

BARON DE JANTI.

L'Assemblée générale de la Société de Vénérie se tiendra le 18 juin dans les salons du Jockey Club, 2, rue Rabelais, en fin de matinée.

A l'issue de la réunion, aura lieu un déjeuner présidé par M. Maurice Herzog, Haut Commissaire aux sports.

Nous avons le plaisir de signaler qu'un nouveau disque de fanfares de chasse vient d'être enregistré par le Rallye-Louvards. Plusieurs membres de cette excellente formation font partie de la Société de Vénérie.